

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30.05.02 Convocation du 23.05.02

Compte rendu affiché 3 juin 2002

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Objet : REPRISE d'UN VEHICULE.**

|                              |    |
|------------------------------|----|
| <u>Nombre de conseillers</u> |    |
| en exercice :                | 29 |
| présents :                   | 24 |
| votants                      | 27 |

**Présents :**

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, BERRA, MM. GONDELAUD, GOSSET, Mmes ZULLI, DURAND, M. CHRETIN, Mme DESVIGNES, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

**Absents représentés :**

M. POINT par M. GONDELAUD - M. FERNANDES par Mme BERRA Mme PERRIN par M. FAURE - M. MACHURAT par M. BELLOT.

**Absent excusé :**

M. MEYER.

Monsieur l'Adjoint délégué aux finances explique que le budget primitif 2002 a prévu l'acquisition de véhicules destinés à renouveler le parc vieillissant de la commune.

Il invite le Conseil Municipal à autoriser Monsieur le Maire à céder à la Sté "Garage VICARD" à Genay (69730) les anciens véhicules, **au prix de 150 Euros chacun**, et en conséquence à procéder aux opérations qui en découlent.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget 2002 approuvé par délibération du 28 mars 2002,
- Considérant la nécessité de renouveler le parc automobile de la commune,
- Décide céder les véhicules *FOURGON RENAULT immatriculé 1553 NX 69 et FOURGON RENAULT immatriculé 2840 NZ 69* **au prix de 150 Euros chacun**,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toute opération relative à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 30 mai 2002

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte tenu - de la transmission en Préfecture le 13 août 2002  
- de la publication le 14 août 2002  
Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, le 13 août 2002